

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D. Ward, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 3 Avril 1914.

Vol. XLVII — No 14.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

**Le Canal de la Baie Georgienne. — Conférence de M. Emile
Dulieux. — Nouveaux membres admis.**

L'assemblée régulière de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu lieu mercredi soir au lieu ordinaire, 76 rue Saint-Gabriel. M. Adélard Fortier, président, occupait le fauteuil. Une quarantaine de membres assistaient à l'assemblée qui fut intéressante à plus d'un titre.

Après la lecture des minutes et le dépouillement de la correspondance, l'assemblée prit connaissance d'un important rapport du comité du canal de la Baie Georgienne.

Ce document parle de l'importante délégation des citoyens du Canada qui se rendra à Ottawa le mercredi, 15 avril courant, pour exposer au gouvernement du Canada le désir presque unanime de la population de ce pays qui demande la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne; à cette fin, des milliers d'invitations vont être envoyées ces jours-ci aux municipalités, tant de l'Ontario que de la province de Québec, aux corps publics de tout le pays, aux organisations ouvrières, aux ministres, sénateurs et aux députés, les priant de se joindre à la Chambre de Commerce pour faire cette délégation aussi imposante et représentative que possible.

Le rapport de la commission traite aussi la question de la fondation, de concert avec la Canadian Federation of Boards of Trade and Municipalities d'Ottawa, "d'une ligue dont les membres se recruteront par tout le pays et qui travaillera d'une manière permanente afin d'obtenir la réalisation prochaine du grand projet de la route georgienne. La première réunion de la ligue se tiendra dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville d'Ottawa,

immédiatement avant que la délégation soit reçue par le premier-ministre."

La commission demande encore à être autorisée à travailler de concert avec le comité du Bulletin à la publication d'un numéro spécial du "Bulletin" de la Chambre, exclusivement consacré au projet du canal.

En dernier lieu, la commission suggère qu'une lettre soit adressée à chacun des candidats de la présente campagne municipale, pour l'inviter à donner publiquement son opinion sur ce grand projet national.

L'ordre du jour comportait aussi une conférence sur l'art de placer son argent dans les exploitations minières, par M. Emile Dulieux, ingénieur de mines et professeur à l'Ecole Polytechnique. Nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs que le sujet intéresse de lire le travail du savant conférencier dans un des prochains numéros du Bulletin de la Chambre de Commerce.

La causerie de M. Dulieux comprenait trois parties: ce qu'est une mine, comment on mène une mine à sa perte et comment on peut l'exploiter avec profit. Inutile de dire que M. Dulieux a traité le sujet avec compétence et qu'il a donné de précieux conseils à ceux qui font des placements dans les mines.

M. Adélard Fortier, au nom de la Chambre, a félicité le conférencier de son excellent travail. La réunion s'est terminée par l'admission des membres suivants: MM. Emile Hébert, agent des voyageurs du C. P. R.; J. C. Petitclerc, H. R. St-Michel, L. M. Cornellier, Albert R. Roy, Dr J. U. Lalonde, Claude Beauchamp, importateur, Emile Pinsonneault et Eugène Payette, architecte.



TANGLEFOOT

L'hygiénique destructeur de mouches—Non poison.

Attrape 50,000,000,000 de mouches par an—beaucoup plus que tous les autres moyens combinés. Les poisons sont dangereux.